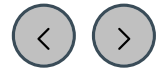


La tranquillité publique

La Ville du Mans, avec ses partenaires, agit pour la tranquillité publique. Cela passe par des actions de prévention, une médiation sur le terrain et des moyens en faveur de la sécurité de tous.

Page modifiée le mardi 21 mars 2017 • Données Ville du Mans



La prévention

Tranquillité publique

Prendrez-vous un cookie ?

Ce site utilise des traceurs, aussi appelés cookies. Certains sont essentiels à son fonctionnement, d'autres servent à mesurer son audience. Vous pouvez consentir au dépôt des traceurs facultatifs de votre choix sur votre équipement, refuser tous les traceurs facultatifs ou tout accepter. Votre décision sera enregistrée pour une durée d'un an mais vous pourrez changer d'avis à tout moment via le lien "Cookies" présent en bas de page. [En savoir plus](#)

Personnaliser

Refuser

Accepter



La médiation

Tranquillité publique



La sécurité

Tranquillité publique